



Orléans, 05 novembre 2008

Communiqué de presse **LANCEMENT DU RESEAU RURAL EN REGION CENTRE**

Le réseau rural de la région Centre a été officiellement lancé le 15 octobre 2008, durant la première réunion du comité de pilotage (appelé « noyau permanent ») du réseau regroupant les têtes de réseau et principaux acteurs du développement rural en région Centre.

Présidée par M. Pierre Bessin, Secrétaire général pour les affaires régionales, cette réunion avait pour but de présenter le réseau rural et d'établir les premières pistes de réflexion pour la constitution des futurs groupes de travail thématiques.

La mise en œuvre du programme européen de développement rural mobilise un fonds, le Fonds européen agricole de développement régional (FEADER) et s'appuie sur les échanges et réflexions menés au sein du réseau rural. Organisé au niveau européen et national, ce réseau, qui regroupe les organisations et les administrations intervenant dans le domaine du développement rural, a pour ambition d'associer à différents niveaux les acteurs du monde rural, pour mener des réflexions et échanger des expériences. Il s'agit aussi de favoriser une mise en œuvre et une adaptation la meilleure possible du programme de développement rural.

La France a choisi de structurer le réseau à deux niveaux :

- un Réseau national co-piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT),
- 26 Réseaux régionaux dont la mise en place a été confiée au Préfet de région et au Président du Conseil régional.

L'objectif du réseau rural Centre est double :

- réfléchir sur le programme de développement rural (à travers l'engagement de réflexions stratégiques et de démarches prospectives et la promotion d'une approche transversale et participative du développement rural)
- apporter un soutien opérationnel aux acteurs du monde rural (en décloisonnant les relations entre acteurs, en valorisant les projets pour améliorer leur qualité, en recueillant et en analysant les bonnes pratiques, en échangeant les informations et les expériences, en mutualisant l'offre de formation et en soutenant enfin les projets de coopération des Groupes d'action locale (GAL), chargés de mettre en œuvre des projets innovants sur les territoires sélectionnés dans le cadre de la démarche Leader.)

Les premiers groupes de travail se réuniront à la fin du premier trimestre 2009.

Pour toute information complémentaire, contactez :

Valérie Joyeux (SGAR - Mission Europe) 02 38 81 46 42, valerie.joyeux@centre.pref.gouv.fr

Frédéric Buxeraud (DRAF – SREFAR) 02 38 77 40 96, frederic.buxeraud@agriculture.gouv.fr

181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX - standard : 0821 80 30 45 - Télécopie : 02.38.81.46.02

Site internet : www.centre.pref.gouv.fr

Site internet dédié aux fonds européens : www.europe-centre.eu

